



blue select
Vos travaux en toute confiance

Déroulement d'un sinistre en copropriété

La solution globale après sinistre

PARTENAIRE DE CONFIANCE

AGRÉÉ ASSURANCE

⊕ **SIMPLE**

⊕ **EFFICACE**

⊕ **RESPONSABLE**

www.blue-select.fr

1

Prise de rendez-vous

CONFIRMATION DE LA RÉCEPTION SOUS 24H

Nous prenons ensuite contact avec le Conseil Syndical ou le gardien sous 48h pour la planification d'un RDV. S'il ne répond pas, nous réalisons des relances toutes les 48h.

Dès que le RDV est planifié, nous informons le gestionnaire de notre date de passage.

**2**

Préparation de la visite sur site

SOUS RÉSERVE DE LA RÉPARATION DE LA FUITE

Le chargé(e) d'affaires se rend sur place sous 7 jours.

Afin de préparer sa visite, il sera nécessaire de nous fournir les informations suivantes :



LES CODES D'ACCÈS
/ BADGES



LES COORDONNÉES
DE LA PERSONNE
SUR PLACE



UN DESCRIPTIF
DES TRAVAUX
À RÉALISER

3

Constat des dommages

Si le sinistre est lié à un dégât des eaux, sur site, le chargé(e) d'affaires réalise un relevé du taux d'humidité :

OPTION 1 : LE SUPPORT EST SEC

Le taux d'humidité est inférieur ou égal à 20%, une planification travaux est effectuée sous 48h.

OPTION 2 : LE SUPPORT EST HUMIDE :

Le taux d'humidité est supérieur ou égal à 50%, nous vous remettons un testeur d'humidité avec un guide explicatif quant à son utilisation à la personne sur place. Nous réalisons un suivi téléphonique tous les 3 mois afin de contrôler l'évolution du taux d'humidité.

Quand le taux est inférieur ou égal à 20%, un chargé(e) d'affaires se rend sur place pour vérifier une dernière fois le pourcentage.

Dès que le support atteint un taux d'humidité inférieur ou égal à 20 %, il est jugé sec, ce qui nous permet de planifier l'intervention sous 7 jours afin d'effectuer les travaux.

4

Planification des travaux

Dès que le support atteint un taux d'humidité inférieur ou égal à 20 %, il est jugé sec, ce qui nous permet de planifier l'intervention sous 7 jours afin d'effectuer les travaux.

Dès que le support atteint un taux d'humidité inférieur ou égal à 20 %, il est jugé sec, ce qui nous permet de planifier l'intervention sous 7 jours afin d'effectuer les travaux.

5

Déroulement du chantier

L'organisation du chantier sera gérée directement avec nos techniciens ou un chef d'équipe.

À la fin du chantier, nos techniciens vous présenteront un procès-verbal de fin de travaux à signer. Ce document est indispensable pour la clôture de votre dossier et pour garantir vos travaux.

À réception des documents de fin de travaux, nos factures sont transmises sous 7 jours.

6

Service qualité et SAV

Notre service Qualité/SAV est à votre disposition pour gérer toutes vos demandes concernant vos travaux en cours.

Vous serez contacté pour faire un point sur le bon déroulement des travaux ainsi qu'en fin de chantier pour nous assurer de votre satisfaction.

N'oubliez pas de nous évaluer :

QR CODE



Merci pour votre participation

Une question ou besoin d'informations ?

Nos équipes sont à votre disposition :

BLUE SELECT EAU FEU

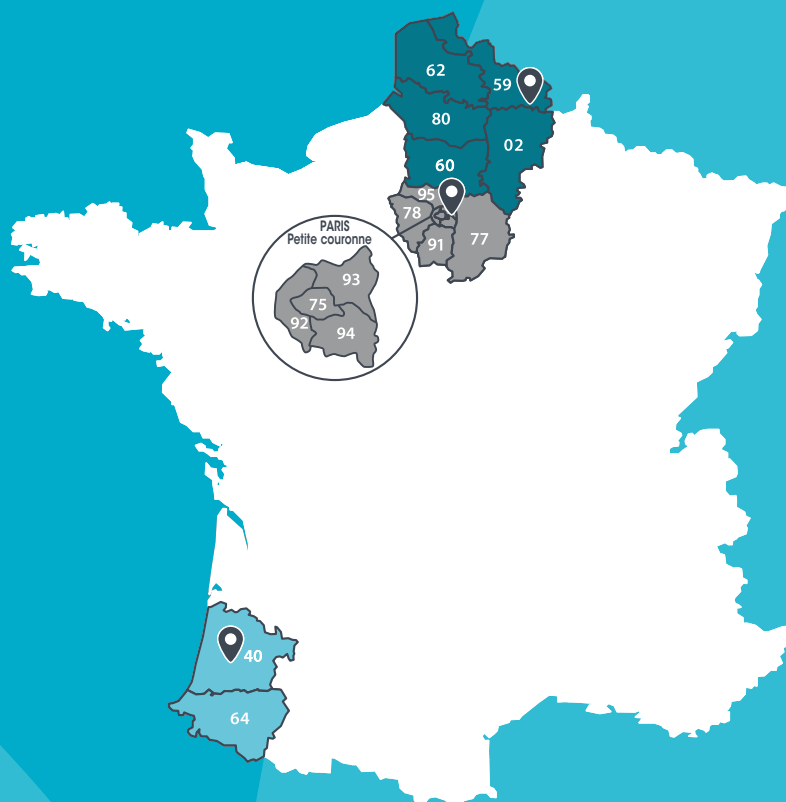
40, rue Pierre Mathieu
59410 ANZIN
Tél. : 03 74 01 03 01
eaufeu@blue-select.fr

BLUE SELECT IDF

101, bld Roger Salengro
93190 LIVRY GARGAN
Tél. : 01 43 83 07 12
contact@blue-select.fr

BLUE SELECT SO

Place de la Gare
40130 CAPBRETON
Tél. : 05 64 11 05 10
contact40@blue-select.fr



NOUS PROPOSONS UNE SOLUTION DE RÉNOVATION NATIONALE



blue select
Vos travaux en toute confiance

Votre équipe BLUE SELECT